de M. Duvernay, propriétaire du journal la Minerve. M. Duvernay était accompagné de M. LePailleur, un de mes compagnons d'exil déjà au pays depuis près de deux aus.

Nulle visite ne pouvait être plus à propos; car on sait avec quel zèle et quel dévouement M. Ludger Duvernay a servi la cause des exilés de 1838. Je lui fis part de suite du sujet de la communication que j'étais occupé à écrire, quand il était entré. Il me répondit que la chose était faite; que les souscriptions prélevées, dans toutes les paroisses et villes du Bas-Canada, et alors intégralement payées entre les mains du Trésorier-général de l'Association de la délivrance, M. Fabre, étaient amplement suffisantes.

Nous allâmes ensemble chez M. Fabre qui me reçut avec bienveillance et urbanité; M. Fabre, à la mémoire duquel je dois des obligations toutes particulières. Il me dit que le fonds de secours pouvait suffire à toutes les dépenses; mais qu'on avait essuyé des mécomptes dans les moyens tentés pour transmettre ces valeurs en Australie. J'indiquai à M. Fabre les moyens que mon expérience des affaires en la Nouvelle Galle du-Sud me suggérait.

Qu'on me pardonne d'intervertir ici l'ordre chronologique des événements, pour constater le